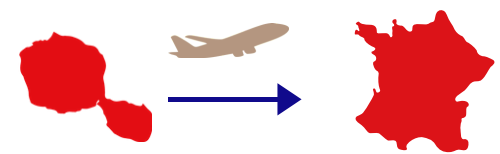


CONDITIONS DE VOYAGE À DESTINATION ET EN PROVENANCE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE À COMPTER DU 03 FÉVRIER 2021



POLYNÉSIE FRANÇAISE > HEXAGONE

1

MOTIFS IMPÉRIEUX

- d'ordre personnel ou familial
- de santé relevant de l'urgence
- professionnel ne pouvant être différé

 **suppression du motif touristique**

DOCUMENTS À FOURNIR

- Attestation de déplacement dérogatoire
- Justificatif(s) du motif

2

AVANT EMBARQUEMENT

À présenter à la compagnie aérienne et lors des contrôles :

- **déclaration sur l'honneur à se soumettre aux règles relatives à l'entrée en Polynésie française et sur le territoire hexagonal**

DOCUMENT À FOURNIR

- Déclaration sur l'honneur à se soumettre aux règles relatives à l'entrée en Polynésie française et sur le territoire hexagonal

1

MOTIFS IMPÉRIEUX

- d'ordre personnel ou familial
- de santé relevant de l'urgence
- professionnel ne pouvant être différé

 **suppression du motif touristique**

DOCUMENTS À FOURNIR

- Attestation de déplacement dérogatoire
- Justificatif(s) du motif

2

AVANT EMBARQUEMENT

À présenter à la compagnie aérienne et lors des contrôles :

- **test RT-PCR obligatoire 72h avant** (11 ans et plus)
- **enregistrement sur la plateforme ETIS**
- **déclaration sur l'honneur à se soumettre aux règles relatives à l'entrée en Polynésie française et sur le territoire hexagonal**

DOCUMENTS À FOURNIR

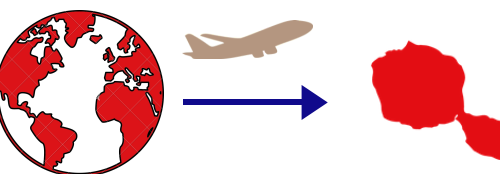
- Résultat du laboratoire du test négatif
- Récépissé d'enregistrement ETIS
- Déclaration sur l'honneur à se soumettre aux règles relatives à l'entrée en Polynésie française et sur le territoire hexagonal

3

AUTO-TEST

4 jours après l'arrivée,
réalisation d'un auto-test

*remis à l'arrivée
à l'aéroport de Tahiti*



L'ÉTRANGER ET L'HEXAGONE >
POLYNÉSIE FRANÇAISE